

**Exemple** de description d'un journal de lecture sommatif destinée aux élèves  
Contexte : cours 601-103-MQ - *Littérature québécoise*

**Définition** : Un journal de lecture est un document que le lecteur rédige au fil de sa ou de ses lectures en s'interrompant plusieurs fois pour consigner des informations ou commentaires de diverse nature.

Les entrées inscrites dans le journal peuvent avoir *différents types de visées* : **informatives** (synthèses, fiches de personnage, définitions de certains mots, etc.), **analytiques** (réflexion sur l'intrigue, les personnages ou le style, questionnements, hypothèses, liens avec d'autres œuvres, avec le contexte de rédaction ou avec la matière du cours), **critiques** (commentaires critiques appuyés par des éléments de l'œuvre) ou **appréciatives** (réactions personnelles, idées que l'œuvre suscite, créations inspirées de la lecture, passages appréciés ou qui ont dérangé/choqué, etc.).

### **Critères de performance**

#### **1) Diversité des entrées (45 %)**

- a) L'élève a recours à des entrées faisant appel à **tous les types de visées** (informatives, analytiques, critiques et appréciatives) et combine adroitement et de manière appropriée ces types de visées au fil de ses lectures.
- b) La **forme** des entrées est relativement **diversifiée** et rend compte de la capacité de l'étudiant ou l'étudiante à **choisir des stratégies de lecture différentes et pertinentes** selon le type de textes ou l'intention de lecture (comprendre, apprécier, débattre, se préparer à une dissertation, relier à la matière du cours, etc.).

#### **2) Qualité des entrées (45 %)**

- a) Le contenu des entrées est relativement **clair** pour le lecteur « extérieur » du journal, qui peut se repérer facilement grâce aux références (pages, chapitres) ou des mises en contexte (courts résumés).
- b) Le contenu des entrées montre la volonté de l'étudiant d'**approfondir sa compréhension** des textes, d'affirmer, d'étayer ou de nuancer son **interprétation** et l'**analyse** de ceux-ci, et témoigne de sa **préparation à une discussion** tant **scolaire** que **personnelle** à leur propos.

#### **3) Originalité des entrées (5 %)**

- a) La forme comme le contenu des entrées montrent la « pensée » personnelle et originale de l'étudiant et rendent compte de sa personnalité en tant que lecteur.

#### **4) Exhaustivité des entrées (facteur pénalisant)**

- a) Chaque texte lu est soutenu par un nombre d'entrées rendant compte que la lecture a été faite (minimalement une entrée informative).
- b) Le nombre d'entrées doit être cohérent avec la longueur du texte (un extrait peut, occasionnellement, n'avoir suscité qu'une entrée, mais un roman devra forcément en avoir amené plusieurs).

#### **5) Qualité de la langue**

- a) Les entrées, avant la remise à l'enseignant ou l'enseignante, comportent un nombre acceptable de fautes de français ne nuisant pas à la compréhension et montrent un souci de soigner son expression écrite. (*facteur pénalisant*)
- b) Les fautes repérées par l'enseignant lors des remises formatives ont été corrigées avant la remise définitive du journal. (*facteur pénalisant*)
- c) L'élève fait montre d'une volonté de diversifier et d'enrichir son **vocabulaire**, tant dans les types d'entrées que dans les mots choisis pour rendre compte de celles-ci. (**5 %**)